

Réf: Dossier 417527

Avis de constitution

SOCIETE « ATELER COULIBALY MOTOCYCLES » en abrégé « ACM »

Siège ABIDJAN, KOUMASSI TROIS AMPOULES NON
LOIN DE LA PHARMACIE INCH'ALLAH, Lot 294, Ilot 39

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 16/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATELER COULIBALY MOTOCYCLES
» en abrégé « ACM »

Objet : MECANIQUE GENERALE, COMMERCES ET VENTES
DE PIECES DETACHÉES DE MOTOS

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, KOUMASSI TROIS AMPOULES NON
LOIN DE LA PHARMACIE INCH'ALLAH, Lot 294, Ilot 39

Dirigeant(s) M COULIBALY KPELBEYOUO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06743 du 03/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40535/GTCA/RC/2025 du 03/07/2025

